

# Communiqué du Comité de défense du Malamok

Lettre ouverte aux anciens adhérents du Malamok,

Le 6 juin le tribunal de Quimper a décidé la liquidation du Malamok.

Cette décision (sur laquelle nous nous exprimons à nouveau, les élections législatives étant passées) est la suite inévitable de la décision des communes de Plomeur et du Guilvinec de ne plus subventionner le centre social; sa première conséquence est le licenciement de 34 salariés.

Monsieur le Maire du Guilvinec a déclaré que le Malamok serait "repris en régie municipale".

Le comité de soutien, fort de ses nombreux adhérents, ne désarmera pas, restera vigilant et ne manquera pas d'intervenir régulièrement sur les conditions de fonctionnement de cette nouvelle entité, notamment sur les conditions d'utilisations pour les usagers, et sur la capacité à répondre aux besoins des familles avec enfants.

On entend dire qu'il sera fait appel au bénévolat. Soyons clairs: si généreux soit-il, le bénévolat ne peut pas se substituer au professionnalisme des éducateurs-jeunesse.

La lettre que les élus du Guilvinec ont distribuée aux habitants justifie la volonté de fermeture du Malamok par des soucis budgétaires. Or depuis cette date on ne compte plus les dépenses réalisées et envisagées:

- Achat d'une nouvelle scène. Quel montant?
- Achat de mats devant la mairie. Quel montant?
- Achat d'un panneau indiquant l'heure et la météo? Quel

montant?

\_ Réfection du platelage : 414 072 €, à la charge des Guilvinistes.

– Le boulo-drome (230 000€ dont 90 000€ pour les Guilvinistes.

– Etudes sur le projet du port de plaisance: 800 000€ (Treffiagat et Guilvinec)

Les 28 000€ reprochés au Malamok semblent bien misérables par rapport à toutes ces sommes et pour le moins très peu en cause dans une augmentation de la taxe d'habitation.

Les choix opérés en fermant et licenciant au Malamok sont donc d'ordre politique et non pas budgétaire.

Le comité de soutien du Malamok décide d'œuvrer pour la sauvegarde, la promotion et le développement de tout ce qui est créateur de lien social, et dont la fermeture du Malamok nous laisse orphelin.

Nous proposons donc aux animateurs d'ateliers qui ne veulent ou ne peuvent maintenir leur activité dans la nouvelle structure de nous rejoindre au sein du collectif afin de construire ensemble un projet alternatif à l'adresse suivante: [sauvonslemalamok@gmail.com](mailto:sauvonslemalamok@gmail.com)

Le collectif de soutien du Malamok